BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET	Date : 01/04/2022
INTITULE DE L'ACTION : Le parc du Nouveau Monde s'anime pour l'inclusion numérique	

DEPENSES (*)		**RECETTES**	
Location(s) (1)		Autofinancement	144.75
3 Châteaux gonflables 1 Machine à barbe à papa	558.00		
1 Jeu de la Pêche a canard	32.00		
Ensemble jeux traditionnels https://nord-anim.fr/jeux-en-bois/	286.64		
Frais de transport (2)		Participation des personnes (4)	
60 km (5 CV)	39.66	Objectif de ventes pour LALP	250.00
Boissons et alimentation			
Sucre et consommables (BàP)	144.00		
Achat de fournitures (3) *(à détailler)*		Autres financements *(à préciser)*	
Lots pêche aux canards	144.75		
Maquillage	39.70		
Assurance	50.00		
Tracts, affiches	150.00		
		Aide demandée au PIC	**1300.00**
Taxes (SACEM)			
Divers			
Personnel bénévole	1040.00	Bénévolat	1040.00
(10 p. x 8 h.) + (6 p. x 4 h.)			
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES			
Financement d'un autre projet (5)			
Projet LALP Inclusion numérique soit 10% de l'objectif final	250.00		
TOTAL	2734.75	**TOTAL**	2734.75

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,…)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.